



Une page se tourne et une autre s'ouvre avec cette année les élections pour le renouvellement du conseil municipal.

Une nouvelle équipe se présente. Elle est assurée de tout mon soutien.

Je reste très confiante pour l'avenir de notre Bastide. Il est essentiel de continuer à faire vivre et valoir notre village et notre territoire.

Le dossier de la nouvelle école progresse.

L'année prochaine à cette même période l'établissement sera opérationnel. Il aura fallu 8 années de persévérance et d'implication pour faire aboutir ce projet.

Le SIVU Val'Écoles en sera propriétaire.

Depuis quelques mois un nouveau médecin, dépendant de la maison de santé de Bétaille, assure sur notre commune des consultations. Sa présence hebdomadaire au cabinet des infirmières, que je remercie pour cette mise à disposition, comble le vide laissé après le départ en retraite du Docteur Asfaux.

C'est un service supplémentaire à la population puybrunaise et aux alentours.

Une petite note négative. Les derniers chiffres du recensement montrent une baisse de la population municipale.

Nous sommes repassés un peu en dessous des 1000 habitants. Malgré tout je garde espoir que cela s'améliore avec la venue de nouveaux résidents.

Je finirais cet édito en vous remerciant de la confiance que vous m'avez témoignée durant ces quelques années.

Je vous adresse tous mes vœux les plus sincères.

Bonheur, santé à vous tous pour cette nouvelle année.

Le Maire, Pascale CIEPLAK.

MAIRIE

160, Place Grande

Tél. : 05.65.38.53.25

mairie-puybrun@info46.fr

www.puybrun.fr

Accueil du public

du lundi au vendredi de 9h à 12h

Samedi de 10h à 12h

Permanences de Madame le Maire

Mardi - Jeudi - Vendredi 10h - 12h



LES BRÈVES

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les prochaines élections sont les **municipales**.

Elles auront lieu les **dimanches 15 et 22 mars 2026**.

Sauf situation particulière, la date précise d'une élection est fixée par le décret de convocation des électeurs.

Ce décret est publié dans un délai qui varie selon l'élection concernée.



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Si vous souhaitez voter aux élections municipales de mars 2026 alors que vous ne figurez pas sur les listes électorales de la commune, vous devez vous inscrire au plus tard le **6 février 2026**.

Vous devez vous présenter à la Mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

BUS FRANCE SERVICES

Le bus vous accueillera :

Lundi 02 février de 9h30 à 12h et de 14h à 17h

Les mercredis 11 - 18 et 25 février de 9h30 à 12h

Contact



- Emmanuelle THAMIE : 06.49.22.13.65

- Stéphane MICHEL : 06.49.22.13.64

VISITE DU SYDED

Un groupe d'administrés a participé à une visite guidée du Centre de Tri de Saint-Jean Lagineste.

Celle-ci a permis de voir l'acheminement des déchets recyclables.

Tout n'est pas mécanisé, il y a des personnes en fin de ligne qui trient à la main les objets rejetés car non conformes pour le recyclage.

Cette visite est gratuite. Il suffit juste de s'inscrire auprès de la mairie qui fait le relais avec le SYDED.

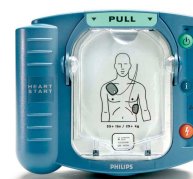
J'encourage les personnes à faire cette démarche afin de prendre conscience du comportement à avoir pour améliorer notre gestion personnelle de nos déchets.



DÉFIBRILATEURS

La commune s'est dotée de deux défibrillateurs.

Un pour changer celui de la Mairie devenu obsolète et un qui sera installé dans les locaux du stade de football.



GARDES DES PHARMACIES FÉVRIER 2026



D	1	PUYBRUN
LUN	2	BRETENOUX
MAR	3	PUYBRUN
MER	4	BIARS-SUR-CÈRE
JEU	5	BIARS-SUR-CÈRE
VEN	6	SAINT-CÉRÉ
SAM	7	SAINT-CÉRÉ
D	8	SAINT-CÉRÉ
LUN	9	SAINT-CÉRÉ
MAR	10	SAINT-CÉRÉ
MER	11	SAINT-CÉRÉ
JEU	12	SAINT-CÉRÉ
VEN	13	BRETENOUX
SAM	14	BRETENOUX
D	15	BRETENOUX
LUN	16	BRETENOUX
MAR	17	PUYBRUN
MER	18	SOUSCEYRAC
JEU	19	BIARS-SUR-CÈRE
VEN	20	BIARS-SUR-CÈRE
SAM	21	BIARS-SUR-CÈRE
D	22	BIARS-SUR-CÈRE
LUN	23	BRETENOUX
MAR	24	PUYBRUN
MER	25	SOUSCEYRAC
JEU	26	BIARS-SUR-CÈRE
VEN	27	BIARS-SUR-CÈRE
SAM	28	SOUSCEYRAC

UNION SPORTIVE PUYBRUN TAURIAC

Matches début 2026



ÉQUIPE 1

Le 22 février à 15h à domicile : USPT 1 - ELAN MARIVALOIS 2

Le 1^{er} mars à 15h à l'extérieur : EMSC - USPT 1

ÉQUIPE 2

Le 22 février à 15h à l'extérieur : HAUT CELE F.C. 3 - USPT 2

Le 1^{er} mars à 15h à domicile : USPT 2 - EMSC 2

VOS FACTURES LOCALES EN LIGNE !

DES FACTURES DÉMATÉRIALISÉES PAYABLES EN LIGNE

Vous recevez encore certaines factures locales par courrier postal.

Depuis le **15 décembre 2025**, l'espace particulier des usagers sur [Impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) devient "**Mon espace Finances publiques**", sur lequel vous pourrez retrouver, en plus de vos avis d'imposition et de vos amendes, **les factures locales** : factures d'eau, assainissement, cantine, loyers, etc,...

Pour cela, vous n'avez aucune démarche à faire.

VOTRE ESPACE PARTICULIER D'IMPOTS.GOUV.FR ÉVOLUE

Vous avez l'habitude de déclarer vos revenus et de payer vos impôts à partir de votre espace «particulier» sur le site impots.gouv.fr. Cet espace sécurisé, protégé par vos identifiant et mot de passe, comportera désormais un nouveau service : **la consultation de vos factures locales et hospitalières**.

Les avis des sommes à payer (ASAP) **continueront à être édités et envoyés à la Poste par la DGFIP** sauf si vous optez expressément pour la dématérialisation totale de ses avis depuis votre espace personnel.

VOS CONTACTS

Pour tout renseignement sur ce nouveau service en ligne, adressez-vous au centre des Finances publiques indiqué sur votre facture.

Les agents sont là pour vous accompagner dans la transition numérique.

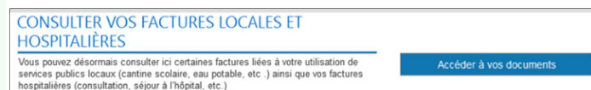
COMMENT TROUVER ET PAYER EN LIGNE UNE FACTURE LOCALE SUR [IMPOTS.GOUV.FR](https://impots.gouv.fr)

1 - Je me connecte à mon espace « particulier » grâce à :

- mon numéro fiscal à 13 chiffres
- une identification avec France Connect.



2 - J'identifie le nouveau service « Consulter vos factures locales et hospitalières »

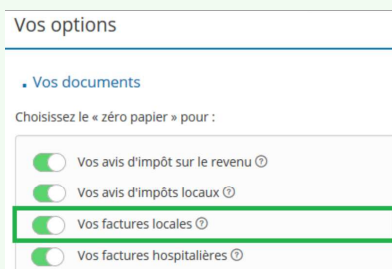


3 - Le consulte la facture qui m'intéresse



4 - Je paye en ligne par carte bancaire ou par prélèvement unique sur mon compte en banque.

5 - Si je suis satisfait(e), j'opte pour l'option « zéro papier ». Comme les documents fiscaux, les factures seront disponibles sur l'espace pendant plusieurs années.



6 - A l'avenir, je serai averti(e) par courriel de l'arrivée de toute nouvelle facture.

SAMEDI
02
AOÛT

Pique-nique

Samedi 2 août le pique-nique municipal a rassemblé familles et amis sur la place Grande.

Le plat proposé (poulet au cidre) a remporté un vif succès. La buvette, l'animation musicale avec un DJ qui a ambiancé cette soirée et le splendide feu d'artifice ont permis de passer durant quelques heures un moment festif.



DIMANCHE
07
DÉCEMBRE

Marché de Noël

Cette année encore le marché de Noël a fait déplacer petits et grands.

Divers exposants et les associations communales ont animé ce dimanche de « Noël » avant l'heure.

Promenades en calèche et sur des poneys, la présence du Père Noël avec sa distribution de cadeaux ont fait de cette journée un moment chaleureux et joyeux pour tous.





ÉTAT CIVIL 2025

Nous avons pour usage d'annoncer l'État Civil de notre commune (naissances, mariages, décès) sur notre feuille d'information communale « Le Tambour » et sur le Bulletin Municipal annuel ; mais nous avons aussi l'obligation d'en demander l'autorisation aux personnes concernées (article 9 du Code Civil), c'est pourquoi, tous les actes ne sont pas mentionnés ci-dessous.

NAISSANCES

Léna DUPUY KUNEGEL, née le 25 juin à Tulle (Corrèze), de Léa KUNEGEL et Lény DUPUY

Matéo VIERON, né le 26 juin à Tulle (Corrèze), de Gwenaëlle BECAM et Axel VIERON

Naïm ZENATI, né le 30 septembre à Brive-la-Gaillarde (Corrèze), de Clara BROUSSE et Mabrouk ZENATI

Gabriel COUDERC, né le 1^{er} octobre à Cahors (Lot), de Lucie ARICKX et Maxime COUDERC

Mathéo MAURY, né le 15 novembre à Brive-la-Gaillarde (Corrèze), de Clara MARTINEZ et Rodolphe MAURY

MARIAGES

Estelle GAUDUEL et **Ludovic CIEPLAK**, le 18 juillet

Rebecca TREBOSC et **Maxime BOURGNINAUD**, le 18 octobre

Nathalie COMMINCAS et **Christophe TARDIEUX**, le 19 décembre

DÉCÈS

Solange SOUILHÉ, à l'âge de 85 ans, le 31 décembre 2024 à Saint-Céré (Lot)

Josiane BARRÉ, à l'âge de 88 ans, le 13 janvier à Brive-la-Gaillarde (Corrèze)

Bernard POULET, à l'âge de 94 ans, le 26 janvier à Saint-Céré (Lot)

Jean PASTRÉ, à l'âge de 89 ans, le 28 janvier à Puybrun (Lot)

Raymonde GAUTHIER, à l'âge de 85 ans, le 31 janvier à Puybrun (Lot)

Louis DUBLANGE, à l'âge de 84 ans, le 19 février à Saint-Céré (Lot)

Pierre LAVILLE, à l'âge de 79 ans, le 07 avril à Saint-Céré (Lot)

Alain BOUTANG, à l'âge de 71 ans, le 20 avril à Limoges (Haute-Vienne)

Michel FONTANILLE, à l'âge de 68 ans, le 28 mai à Aurillac (Cantal)

Gérard SOUFFLET, à l'âge de 68 ans, le 1^{er} juillet à Puybrun (Lot)

Paul SOUILHÉ, à l'âge de 86 ans, le 23 juillet à Saint-Céré (Lot)

Andrée FABBIANI, à l'âge de 86 ans, le 21 août à Bretenoux (Lot)

Girard VEDRENNE, à l'âge de 86 ans, le 10 septembre à Saint-Céré (Lot)

Marie Antoinette CIAPONI, à l'âge de 70 ans, le 15 septembre à Luzech (Lot)

Marie Antoinette GÉRAUD, à l'âge de 92 ans, le 18 septembre à Saint-Céré (Lot)

Christiane BARRADE, à l'âge de 86 ans, le 1^{er} octobre à Sousceyrac (Lot)

Jean-Christophe ROHART-LAYMAT, à l'âge de 58 ans, le 03 octobre à Lille (Nord)

Marie-Noëlle DESPLANCHES, à l'âge de 63 ans, le 05 octobre à Brive-la-Gaillarde (Corrèze)

Louise PROVOST, à l'âge de 107 ans, le 22 novembre à Bretenoux (Lot)

Angello FREGOLENT, à l'âge de 68 ans, le 02 décembre à Saint-Céré (Lot)

Annie COMBELLES, à l'âge de 70 ans, le 30 décembre à Brive-la-Gaillarde (Corrèze)

Marie-Rose COUNORD, à l'âge de 99 ans, le 1^{er} janvier 2026 à Sousceyrac (Lot)

TRAVAUX 2025

En plus des travaux courants tels que l'entretien des espaces verts, des places (tonte, taille des végétaux, désherbage des rues, entretien du cimetière, stade, esplanade de la Mairie, bords de routes) :

- Interventions diverses sur le réseau d'eau (entretien, réparations et branchements, pose de compteurs extérieurs).
- Réfection de la peinture des marquages au sol des places de stationnement Rue Nationale.
- Travaux de rafraîchissement, d'aménagement ou de mise aux normes réalisés dans différents bâtiments : école ou autres. Ces travaux ont été effectués par les employés municipaux et/ou avec le concours d'entreprises spécialisées.

TRAVAUX VOIRIE CAUVALDOR

- Réfection de l'impasse de la Pèze.

SECURISATION ROUTIERE DE NOTRE VILLAGE

- Marquages au sol de la rue du Pont réalisés par les élus et pose de panneaux de signalisation ainsi que de quilles de sécurité.

CADRE DE VIE

- Aménagement paysager de la Place du Col.
- Mise en place d'un deuxième composteur partagé Place du Lac.
- Enlèvements des encombrants pour les personnes ne pouvant pas se rendre en déchetterie.
- Installation des illuminations de fin d'année.

DANS LE CADRE DES ECONOMIES D'ENERGIE

- Changement de l'éclairage du stade.

BASSIN DE RÉTENTION DE LUCQUES

Le 22 septembre 2025 a eu lieu la réception des travaux de création du bassin de rétention situé route de Lagane.

Le Syndicat Mixte Dordogne Moyenne Cère Aval en était maître d'ouvrage.

Cette réalisation permet de réduire l'impact des crues du ruisseau de Lucques en différant le retour des eaux pluviales vers le milieu naturel.

Les eaux de ruissellement collectées provenant du bourg s'infiltreront dans le sol.

Conjointement des travaux de raccordement sur le réseau eaux pluviales ont été effectués par la commune.

La création de ce second bassin sur la commune, après celui des Gardelles situé au fond du lotissement de la Sole, rentre dans le cadre du Programme d'Actions et de Prévention des Inondations.



BUDGETS 2025



PRÉSENTATION

Le Budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale : il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises. C'est un acte de prévision : un programme financier qui évalue les recettes et les dépenses de l'année. Son élaboration et son approbation par le conseil municipal doivent respecter un calendrier réglementaire. Il est divisé en deux parties :

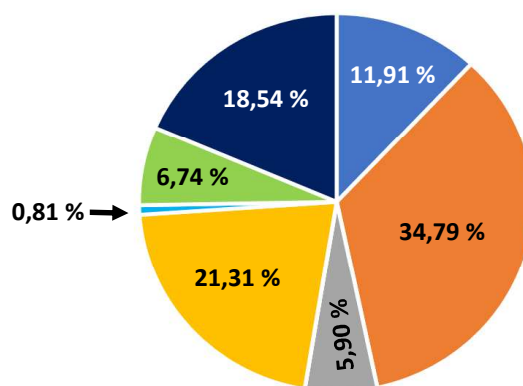
- une section de fonctionnement, qui permet à la collectivité d'assurer la gestion courante des services rendus à la population.
- une section d'investissement représentant les programmes d'équipement et leurs financements.

COMMUNE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le budget global en dépenses de la section de fonctionnement s'élève à **940 299,30 €**

Charges de gestion générale	112 025,00 €
Charges de personnel et frais assimilés	327 100,00 €
Atténuations de produits	55 424,42 €
Charges de gestion courante	200 401,00 €
Charges financières (intérêts d'emprunt en cours + nouvel emprunt)	7 621,02 €
Amortissements	63 368,14 €
Virement à la section d'investissement	174 359,72 €

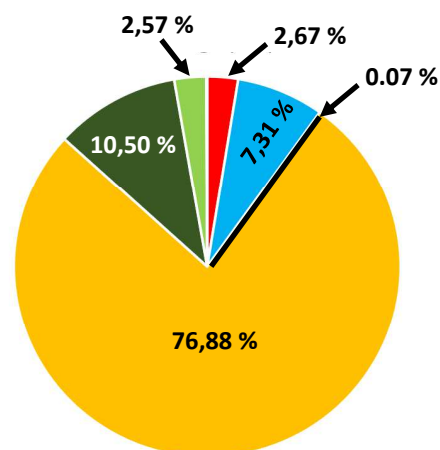


Les recettes sont évaluées à : **700 133,88 €**

Excédant de fonctionnement reporté de 240 165,42 €.

Soit un total de **940 299,30 €** dont :

Atténuation des charges	18 000,00 €
Produits des ventes	51 200,00 €
Impôts, taxes et fiscalité locale	538 222,00 €
Dotations et participations	73 522,88 €
Autres produits de gestion courante	18 689,00 €
Produits exceptionnels	500,00 €



SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses : 442 451,41 €

- Restes à réaliser : 55 486,80 €
- Dépenses d'investissement : 356 103,93 €
- Solde d'exécution : 30 860,68 €

Recettes : 442 451,41 €

- Recettes d'investissement : 83 144,21 €
- Excédant de fonctionnement : 86 347,48 €
- Produit de cession d'immobilisation : 98 600,00 €
- Virement de la section de fonctionnement : 174 359,72 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses définies à **178 820,41 €** pour des recettes de **98 902,62 €** auxquelles il faut ajouter un résultat reporté de **79 918,06 €**, soit un total de **178 820,41 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses : 107 928,50 €

- Reste à réaliser : 1 058,83 €
- Dépenses d'investissement : 106 869,67 €

Recettes : 107 928,50 €

- Recettes d'investissement : 104 659,26 €
- Solde d'exécution : 3 269,24 €

ASSAINISSEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses définies à **74 406,71 €** pour des recettes de **71 027,08 €** auxquelles il faut ajouter un résultat reporté de **3 379,63 €**, soit un total de **74 406,71 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses : 51 264,38 €

- Reste à réaliser : 20 500,00 €
- Dépenses d'investissement : 9 971,00 €
- Solde d'exécution négatif : 20 793,38 €

Recettes : 51 264,38 €

- Recettes d'investissement : 51 264,38 €

TARIFS EAU 2026

Abonnement	47,00 euros
Consommation - m ³	0,60 euros
Redevance sur la consommation d'eau potable - m ³	0,32 euros
Redevance pour performance des réseaux d'eau potable - m ³	0,0826 euros
Redevance prélèvement m ³	0,09 euros

TARIFS ASSAINISSEMENT 2026

Abonnement	47,00 euros
Consommation - m ³	1,05 euros
Redevance pour performance des réseaux assainissement - m ³	0,150 euros





PLUi-H

Source : cauvaldor.fr

Le PLUi-H de CAUVALDOR a été approuvé en Conseil communautaire le 7 juillet 2025, après plusieurs années de travail et d'échanges avec les habitants, associations locales et autres acteurs locaux concernés.

Le document a été versé au Géoportail de l'urbanisme le 30 juillet 2025.

De par la présence d'un volet « habitat » à ce document, les services de l'Etat ont disposé d'un mois supplémentaire pour proposer des modifications.

Le PLUi-H de CAUVALDOR est exécutoire depuis le 30 août 2025

Un PLUi-H, qu'est-ce que c'est ?

C'est un document d'urbanisme qui définit les règles d'aménagement et d'urbanisme de notre territoire.

- **P** comme **Plan** : Document de planification, à la fois stratégique et réglementaire, le PLUi-H fixe une ambition pour le développement du territoire pour les 10 années à venir.
- **L** comme **Local** : Elaboré par CAUVALDOR, mais en collaboration avec les élus des 77 communes et en concertation avec les habitants les acteurs locaux du territoire, les entreprises ou les agriculteurs.
- **U** comme **Urbanisme** : Fixe les règles d'urbanisme qui s'appliquent à tous les projets de construction et d'aménagement, ainsi que les règles de protection et de préservation du patrimoine bâti et naturel.
- **I** comme **Intercommunal** : Document qui se présente sous la forme d'un document unique et qui remplace l'ensemble documents d'urbanisme communaux.
- **H** comme **Habitat** : Document de programmation qui fixe les actions et les orientations pour 6 ans en matière de logements sur CAUVALDOR.

Les pièces du PLUi-H de CAUVALDOR sont consultable sur le site :

- cauvaldor.fr → Menu → Mon cadre de vie → Notre PLUi-H.

Vous y retrouverez tous les documents du PLUi-H. Notamment les règlements graphiques de chaque commune, le règlement commun à toutes les zones, les emplacements réservés, les programmes d'aménagement et de développement, les changements de destination, les nuanciers, la liste des essences végétales locales, etc.....

DOSSIERS DÉPOSÉS EN 2025 À PUYBRUN

Permis de construire : 8

- Carport : 1
- Changements de destination : 2
- Garage : 1
- Groupement scolaire : 1
- Hangars avec panneaux photovoltaïques : 3

Certificats d'urbanisme : 39

- Opérationnels : 10
- Informatifs : 29

Déclarations préalables : 33

- Appentis : 1
- Abris de jardins : 5
- Changements de destination : 3
- Climatiseur extérieur : 1
- Clôtures : 2
- Division en vue de construire : 1
- Menuiseries extérieures : 7
- Panneaux photovoltaïques : 7
- Piscines : 4
- Terrasses : 2

Permis de démolir : 2

SERVICE ADS - URBANISME

Vous envisagez des travaux de construction, modification, transformation ou démolition sur un bâtiment ?

Vous avez des projets d'aménagement d'un terrain ?

Pour cela il est nécessaire d'obtenir une autorisation d'urbanisme.

Quelles autorisations pour quel projet ?

- **Permis de construire pour une maison individuelle** : construction d'une maison ou d'une annexe liée à l'habitation de plus de 20m², changement de destination d'un bâtiment avec modifications extérieures.
- **Permis de construire pour une construction autre que maison d'habitation**
- **Permis d'aménager** : création d'un lotissement, d'un camping, d'une zone de loisirs...
- **Permis de démolir** : démolition d'un bâtiment
- **Déclaration préalable** : construction d'une annexe de moins de 20 m² ou changement de l'aspect extérieur comme la pose d'une piscine, de panneaux photovoltaïques, effectuer un ravalement de façade...
- **Déclaration préalable pour division foncière** : détachement d'un lot en vue de construire
- **Certificat d'urbanisme opérationnel (b)** : permet de connaître la faisabilité d'une opération précise, par exemple : construction d'une maison.
- **Certificat d'urbanisme informatif (a)** : permet de connaître les contraintes du terrain (zonage, servitude d'utilité publique (zone inondable, périmètre des monuments historiques...))

Comment obtenir votre autorisation d'urbanisme ?

Après avoir rempli votre dossier, il suffit de le déposer soit en mairie ou via la plateforme numérique <https://portail-usager.sirap.com/>

Pour tous renseignements, vous pouvez consulter le site servicepublic.fr ou contacter directement le service ADS de Cauvaldor

Dans le cadre de ses missions le service ADS peut vous accompagner dès l'avant-projet, à l'étude de faisabilité de votre projet.

CAUVALDOR – Service Application du Droit des Sols

6 avenue de Saint-Céré – 46110 VAYRAC

Heures d'ouverture : Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (sur RDV) - **Fermé le mardi**

ads@cauvaldor.fr ou au 09 80 50 10 00 (choix n°1)

Liens utiles

Conseil en architecture

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Lot propose des conseils gratuits aux particuliers avec un architecte sur rendez-vous notamment sur Vayrac.

CAUE du Lot /Cité Bessières / rue Pierre Mendès France 46000 Cahors - Tél. : 05 65 30 14 35 - www.les-caue-occitanie.fr

Votre projet est situé dans le périmètre des Monuments Historiques (Architecte des Bâtiments de France) ?

L'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) a une vocation fondée sur trois grandes missions : conseiller et promouvoir un urbanisme et une architecture de qualité. Ils peuvent vous accompagner dans le cadre d'un avant-projet situé dans le périmètre des monuments Historiques.

Unité départementale de l'architecture et du patrimoine du Lot

Rue de la Légion d'Honneur 46000 Cahors - Tél. 05 65 23 07 50 - udap.lot@culture.gouv.fr

MIEUX SE PROTÉGER CONTRE LES INCENDIES DANS LE LOT

Les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD)



Le débroussaillage qu'est-ce que c'est ?

Le débroussaillage est une pratique qui vise à réduire les végétaux de toute nature autour des bâtiments pour mieux se protéger du risque incendie. Il ne s'agit ni d'une coupe rase ni d'un défrichement.

Pourquoi débroussailler ?

Le débroussaillage est une pratique essentielle pour protéger les personnes, les biens, et la nature car il permet :

- De ralentir la propagation du feu et d'en réduire l'intensité
- De limiter le risque que les flammes atteignent les parties inflammables des constructions
- De faciliter et sécuriser le travail des sapeurs pompiers

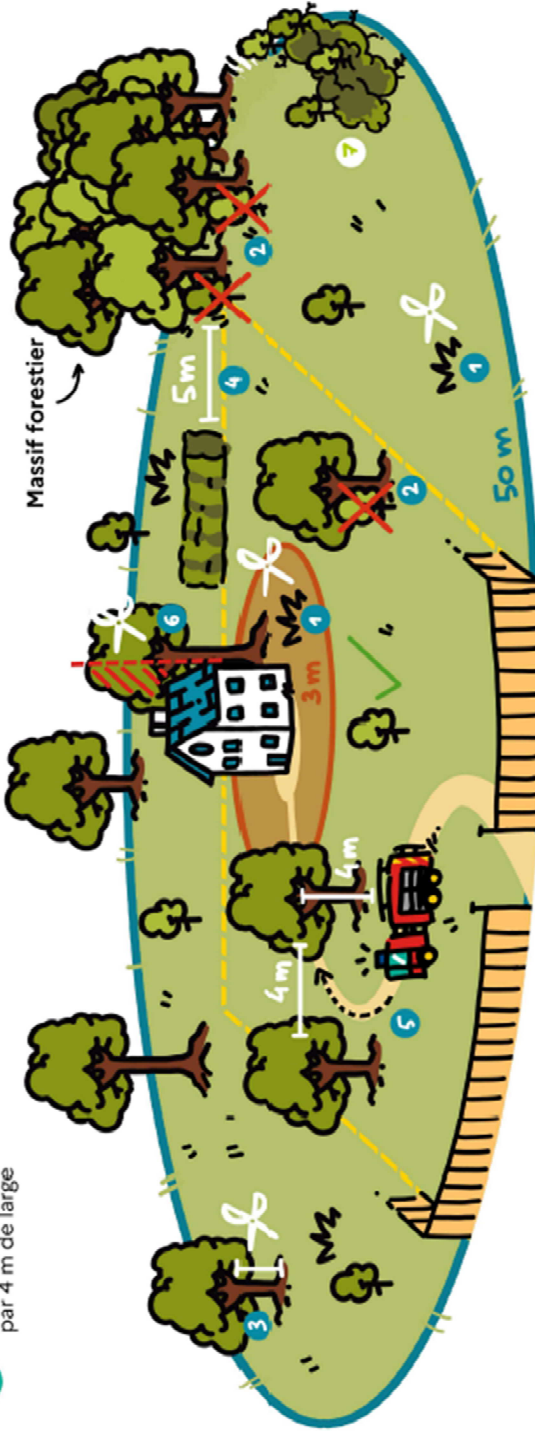
Dans un rayon de 50 m autour de la construction :

- 1** Couper ou broyer la végétation herbacée et ligneuse basse régulièrement
- 2** Couper et/ou broyer les arbustes sous couvert d'arbre
- 3** Couper les branches situées à moins de 2 m du sol ou sur 1/3 de la hauteur de l'arbre pour les arbres de moins de 6 m de haut
- 4** Supprimer les haies à moins de 5 m des massifs forestiers
- 5** Pour les voies privées, maintenir un passage de circulation, libre de toute végétation, de 4 m de haut par 4 m de large

- 6** Assurer une protection renforcée dans un rayon de 3 m autour de la construction : maintien possible d'arbres isolés et élagués, pas de surplomb au dessus de l'habitation, haies tolérées uniquement en séparation de propriété

PENSONS A LA BIODIVERSITÉ !

Maintien possible des flots de végétation (zones sans application des OLD) à distance d'au moins 20 m de la construction, sur une surface maximum de 20 m² et distant entre eux d'au moins 20 m.



Quand et comment réaliser les travaux ?



→ Coupe des broussailles, des arbustes sous couvert d'arbre et élagage préconisée de novembre à février.



→ Coupe des reprises et de l'herbe préconisée à partir du mois de juin, à réitérer dès que la repousse atteint + de 50 cm de haut.



→ Le broyage lourd en plein sur plus de 3 000 m² est interdit entre le 15 mars et le 15 août.



→ Évacuation des déchets verts en déchèterie ou broyage.

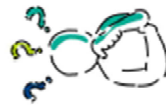


Pour plus d'info :

- Contactez la mairie de votre commune
- Consultez le site de la préfecture du Lot
- Consultez le site du ministère :

<https://www.ecologie.gouv.fr/ayons-bons-reflexes-face-aux-feux-forestiers>

Des questions ?



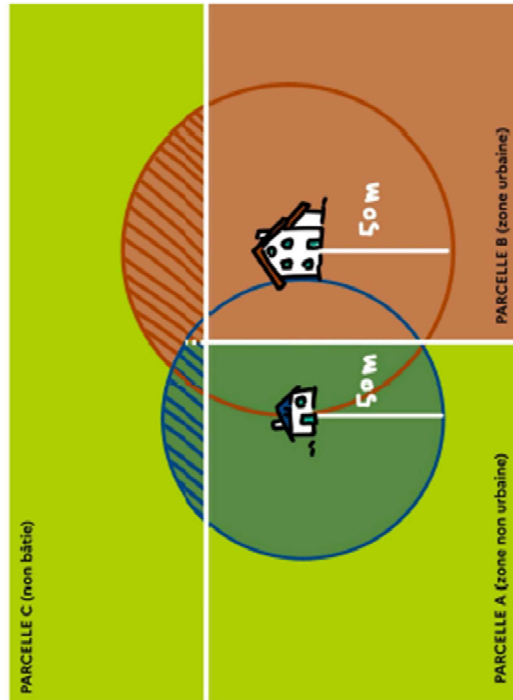
Qui doit débroussailler ?

Le débroussaillage incombe à tout propriétaire de constructions, chantiers ou installations de toute nature, situé à moins de 200 m des massifs forestiers identifiés à risque. Vous pouvez consulter la carte de votre zone en scannant le QR code ci-contre :



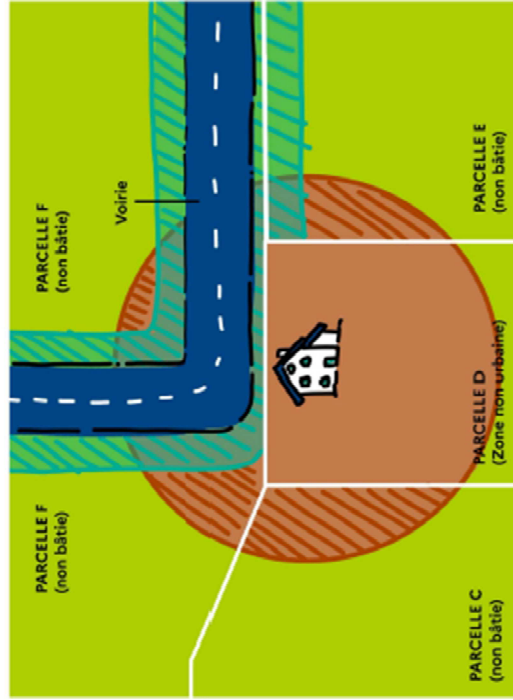
J'ai un voisin à moins de 50 m de chez moi : Qui débroussailler quoi ?

Sur les parcelles bâties (A et B), chacun débroussaillera chez soi.
Sur la parcelle non bâtie (C), chaque propriétaire soumis aux obligations légales de débroussaillage (OLD) prend en charge les zones les plus proches des limites séparatives jouxtant sa construction.



J'ai une route qui passe à moins de 50 m de chez moi : Qui débroussailler quoi ?

Sur la parcelle bâtie (D), je débroussaillerais chez moi.
Sur les parcelles non bâties (C, E et F), le gestionnaire de la voirie débroussaillera sur une bande d'une largeur définie par arrêté préfectoral. Le reste incombe au propriétaire de la construction. Je me rapproche de ma mairie pour obtenir des informations sur les obligations du gestionnaire de voirie.



■ Chez soi

▨ Chez le voisin

▨ Zone à débroussailler par le gestionnaire de voirie

4 astuces pour valoriser vos déchets verts :

Pour l'herbe et les feuillages :

Grâce à cette méthode, vous protégez votre sol et lui apportez de l'engrais naturel.



Tondre sans ramasser (mulching)

Le compost est également un bon moyen d'enrichir la terre. Pensez-y !



Composter

Pour les branches :

Ne les brûlez pas ! Vous pouvez les broyer afin de les utiliser comme paillage pour votre jardin. Cela protégera vos plantations tout en leur apportant un engrais naturel !



Broyer puis pailler

Attention !

La déchèterie ne prend en charge que les branchages. N'y apportez pas vos déchets de tonte ou de petits feuillages !



Déchèterie

<https://www.syded-lot.fr/dechets/bien-jeter/ma-decheterie>

CONTRE LES CAMBRIOLAGES, LES BONS REFLEXES

PROTÉGEZ LES ACCÈS

Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un œilleton, d'un entrebâilleur.
Installez des équipements adaptés et agréés (volets, éclairage programmé, détecteurs de présence, grilles ou barreaux, systèmes d'alarme, caméras de surveillance).
Demandez conseil à un professionnel ou à votre assurance.

SOYEZ PRÉVOYANT

Photographiez vos objets de valeur. En cas de vol, vos clichés faciliteront les recherches des enquêteurs et l'indemnisation faite par votre assureur.
Conservez les factures, les numéros de série et la référence des matériels et biens de valeur.

SOYEZ VIGILANT

Changez les serrures si vous venez d'aménager ou si vous venez de perdre vos clefs.
Fermez la porte à double tour lorsque vous êtes chez vous.
Faites attention à tous les accès. Ne laissez pas de clefs sur la serrure intérieure d'une porte fenêtre.

NE COMMETTEZ PAS D'IMPRUDENCE

Avant de laisser quelqu'un rentrer chez vous, vérifiez son identité. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se prévalent.
Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.
Placez en lieu sûr vos bijoux, moyens de paiement, clefs de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur, ou de sac à main, visibles à travers les fenêtres.
Si vous possédez un coffre-fort (destiné à vos valeurs ou vos armes), il ne doit pas être apparent.
Signalez à la brigade (composez le 17) tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare.

RESTEZ VIGILANT

Pas de nom ou d'adresse sur vos trousseaux de clefs.
Ne laissez pas vos clefs sous le paillason, dans la pot de fleurs, sur une poutre..., confiez les plutôt à un ami de confiance.
De nuit, en période estivale, évitez de laisser des fenêtres non barreaudées ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.
Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage ; ils offrent des moyens d'entrer chez vous.

ANTICIPEZ VOS VACANCES

Informez votre entourage de votre départ (famille, ami, voisin, ...).
Faites suivre votre courrier, ou faites le relever par une personne de confiance: une boîte aux lettres pleine révèle une longue absence.
Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé.
Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio...
Ne publiez pas vos dates de vacances sur vos réseaux sociaux, veillez à ce que vos enfants fassent de même. Ces informations sont précieuses pour les cambrioleurs.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous partez en vacances ?

Signalez votre absence auprès de votre brigade de gendarmerie. Dans le cadre des patrouilles quotidiennes, les gendarmes pourront surveiller votre domicile.



EN CAS DE CAMBRIOLAGE

Prévenez immédiatement votre brigade de gendarmerie.

Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques :

Recueillez des éléments d'identification (physionomie, vêtements, type de véhicule, immatriculation ...).

AVANT L'ARRIVÉE DES GENDARMES

Préservez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

- Ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre.
- Interdisez l'accès des lieux.

UNE FOIS LES CONSTATATIONS FAITES

- Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chèquiers et cartes bancaires dérobés.
- Prenez des mesures pour éviter un autre cambriolage (changement des serrures, réparations ...).
- Déposez plainte auprès de votre brigade de gendarmerie en vous munissant d'une pièce d'identité. Pour gagner du temps, vous pouvez déposer une pré-plainte en ligne : <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/> .
- Déclarez le vol à votre assureur, par lettre recommandée (ou sur son site internet), dans les deux jours ouvrés. Vous pouvez y joindre une liste des objets volés, avec éventuellement leur estimation ou facture.

POURQUOI DÉPOSER PLAINTÉ ?

Chaque brigade de gendarmerie dispose de techniciens d'identification criminelle de proximité.

Ils relèvent les traces et indices en vue d'identifier les auteurs des cambriolages.

VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN D'UN CAMBRIOLAGE : COMPOSEZ LE 17

Opposition CB : 0 892 705 705

Opposition chéquier : 0 892 68 32 08

Blocage téléphones portables :

- Bouygues télécom : 0 800 29 10 00

- Free : 32 44

- Orange : 0 800 100 740

- SFR : 10 23

Conservez votre récépissé de dépôt de plainte, il pourra vous être utile pour vos démarches.

VOTRE BRIGADE DE GENDARMERIE :

Communauté de brigades de gendarmerie de SAINT-CÉRÉ

557 avenue André Boyer 46400 SAINT-CÉRÉ

Tél. 05.65.10.14.85



Des conseils personnalisés pour
rendre votre domicile plus sûr ?

Rendez-vous à votre brigade pour
contacter le correspondant sûreté.

ESPACE CULTUREL

Depuis son implantation en plein cœur de village, sur la Place Grande, en 2023, l'espace culturel est devenu un lieu connu de tous, puybrunais et habitants des communes environnantes qui, tout en fréquentant le bureau de poste, se trouvent immergés dans cet environnement.

Beaucoup d'habituels s'y rendent régulièrement pour choisir une bonne lecture et c'est l'occasion de bavarder, d'échanger avec les bénévoles présentes qui se font un plaisir de conseiller ou commander à leur demande un titre ou un auteur précis.

Un vrai partenariat avec l'école de Puybrun et la crèche « *les Bout'choux* » s'est instauré depuis plus de deux ans pour amener les enfants dès leur plus jeune âge au plaisir de la lecture.

Tous les 15 jours, accompagnés d'adultes de l'équipe enseignante, les enfants s'installent pour une heure environ dans la bibliothèque, écoutent une histoire, regardent et choisissent chacun un livre qu'ils pourront emporter chez eux sous la responsabilité de leur professeur. Les plus grands participent à un atelier de découverte de l'univers des livres sous la houlette de bénévoles chevronnées qui ne ménagent pas leur peine. Et on voit les résultats... !

De plus en plus de parents et de grands-parents viennent passer un moment avec les enfants pour simplement se poser et ensuite repartir avec quelques livres à la maison.

Il y a eu aussi quelques temps forts comme en mars, l'opération « *Premières pages* » à l'initiative de CAUVALDOR qui propose dans toutes les bibliothèques du secteur différents spectacles et ateliers pour les 0 - 6 ans. A Puybrun nous avons accueilli une artiste qui a fait découvrir aux petits les sons ; l'atelier s'est terminé par une joyeuse symphonie de sons de casseroles et autres ustensiles variés. Très festif !

Début octobre, l'opération « *Bibli en folie* » initiée par le Ministère de la Culture, a été l'occasion d'ouvrir les petites bibliothèques plus largement au public en présentant des animations spécifiques.

A Puybrun une exposition inter-active « *Lux in tenebris* » avec tablette et casque audio, a été proposée au public pendant un mois. Les personnes qui ont fait le parcours entièrement ont pu apprécier cette énigme qui nous plongeait dans un moyen-âge sombre et torturé.



Pour faire vivre ce lieu, organiser des animations et accueillir le public, il est besoin d'une équipe de bénévoles motivés et disponibles.

**Serez-vous le prochain, la prochaine
bénévole à rejoindre l'équipe ?**

Nous vous attendons !

ASSOCIATION JO-ANNA

L'association se compose de deux crèches parentales qui accueillent des enfants de 0 à 4 ans, sous contrat ou occasionnellement en halte-garderie.

La crèche « **Les Bouts d'Chou** »,
située sur la commune de Puybrun (46130)
est ouverte du lundi au vendredi
de 7h30 à 18h30
avec une capacité d'accueil de 20 enfants.

La crèche « **Pomme d'Api** »,
située à Bretenoux (46130)
est ouverte du lundi au vendredi
de 7h30 à 18h30
avec une capacité d'accueil de 20 enfants.

Des parents bénévoles s'investissent dans la gestion de l'association en devenant membres du bureau et participent, avec l'équipe de professionnelles, à la coéducation parent-professionnel et aux tâches quotidiennes des crèches avec les parents adhérents. Ce modèle permet de créer une véritable communauté autour des enfants et assure un environnement chaleureux et collaboratif.

L'engagement des familles est essentiel pour assurer la pérennité de l'association et de son modèle.

Les sorties et spectacles sont financés grâce aux événements organisés par les membres du bureau et le soutien des parents membres.

Pour exemples, sont organisés chaque année des « *Vide ta chambre* », des ventes de crêpes lors du marché de Noël de Puybrun, des ventes de calendriers aux familles, etc.

L'argent ainsi récolté permet de financer le spectacle annuel, la kermesse, ou encore l'achat de matériel pédagogique.

Chaque année, un projet pédagogique est mis en place, avec chacune des salariées qui amène leurs spécialités (atelier d'argile, musique, anglais, jardinage, etc.) afin de développer l'éveil des enfants.

La majorité du budget nécessaire au fonctionnement est assuré par la CAF et Cauvaldor.

En 2025, l'association comptait 55 familles adhérentes pour 56 enfants accueillis, 29 enfants sur Bretenoux et 27 enfants sur Puybrun.

Contact : www.associationjoanna.fr
info@associationjoanna.fr



1,2,3...SOLEIL - APE

L' APE, malgré un effectif réduit, garde le cap !

L'Association des Parents d'Élèves (APE) a connu une année 2024-2025 riche en animations et en moments de partage. Grâce à l'implication des parents bénévoles, de nombreux événements ont pu être organisés au profit des enfants de l'école.

L'an dernier, les familles se sont retrouvées pour fêter Halloween, le 13 octobre 2024 à la Guinguette, dans une ambiance conviviale et festive. L'APE a également tenu un stand sur le marché de Noël à Puybrun, le 8 décembre 2024. Le 23 mars 2025, le carnaval et la vente de cookies et de brioches (confectionnés par la boulangerie Trebosc) ont également rencontré un grand succès.

Les enfants ont eu la chance de monter sur scène à Biars-sur-Cère et de chanter comme de véritables artistes, le 23 mai 2025. Accompagnés par les jumeaux, professionnels du spectacle, ils ont vécu un moment unique et inoubliable, laissant de très beaux souvenirs aux enfants comme aux familles présentes. La fête de fin d'année, le 22 juin 2025, a ensuite clôturé l'année scolaire, offrant à tous un dernier moment de convivialité avant les vacances d'été.

Comme chaque année, le marché d'été de Tauriac s'est déroulé tous les mercredis. Cette année, nous avons tenu la buvette le 16 juillet, un moment convivial qui a permis de rencontrer les habitants et de soutenir les projets de l'école.

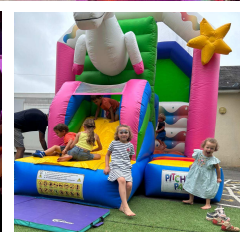
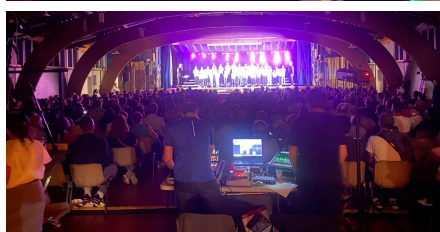
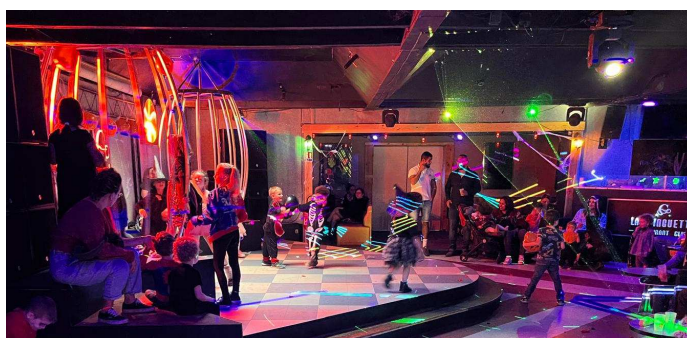
Pour l'année scolaire 2025-2026, l'APE essaye de continuer ses actions malgré quelques changements.

En effet, l'APE a perdu une bonne partie de son équipe, et il ne reste désormais plus que quatre membres, ce qui limite le nombre d'événements pouvant être organisés. L'APE se réjouit d'accueillir une nouvelle maman dans l'équipe, mais reste encore fortement à la recherche de bénévoles. L'association ne pourra pas poursuivre l'année prochaine sans de nouveaux membres.

Le marché de Noël, le 7 décembre dernier, a déjà eu lieu, événement durant lequel nous avons pu vendre les objets fabriqués en classe par les enfants, ainsi que quelques douceurs confectionnés par les parents et enfants.

Un loto est prévu le 15 février 2026, en collaboration avec l'USPT, le club de football de Puybrun, afin de continuer à soutenir les projets et sorties scolaires. Pour clôturer l'année, une kermesse est également prévue, un moment festif et convivial qui rassemblera enfants, parents et enseignants.

L'APE remercie chaleureusement l'ensemble des parents, bénévoles et partenaires pour leur engagement. Toute nouvelle aide est la bienvenue pour faire vivre encore longtemps ces moments qui rassemblent petits et grands autour de l'école.



SIVU VAL'ÉCOLES

Le SIVU Val'Ecoles (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) est le nom donné au RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) des 3 communes Puybrun, Girac et Tauriac.

Le budget abondé par les 3 communes est géré par un bureau de 6 Conseillers Municipaux (2 par commune).

A la rentrée de septembre 2025, l'équipe pédagogique de Puybrun a accueilli une nouvelle Directrice Madame Christine Archambeau ainsi que Madame Sandrine Maury, Professeur des Ecoles de la classe de Petite Section.

Les effectifs peuvent évoluer au cours de l'année scolaire (voir tableau ci-dessous)

Le projet de nouvelle école évolue.

Le site unique sera construit à Puybrun sur un terrain

acheté par le SIVU.

Les plans ont été arrêtés : 8 classes, une salle de motricité, un self-service de restauration pour l'élémentaire, une salle à manger pour les maternelles servies à l'assiette.

Les appels d'offres ont eu lieu, l'examen des dossiers est en cours.

Une rentrée scolaire dans cette nouvelle structure est envisagée au cours du dernier trimestre de 2026.

Nous avons lancé un sondage auprès des parents, des professeurs des écoles et des agents du périscolaire afin de donner un nom à cette nouvelle école. Peu de réponses à ce jour, de nouvelles idées sont attendues.

Toute l'équipe du S.I.V.U. vous souhaite une bonne année 2026.

L'équipe du SIVU

Classe	Nbre d'élèves	Enseignante
Petite section	18	Sandrine MAURY
Moyenne section	17	Stéphanie JAMMES- LAVERGNE
Grande section	17	Catherine SIMON
C.P.	19	Inès MALMARTEL
C.E.1	19	Christine ARCHAMBEAU / Kélia OUBREYRIE
C.E.2	15	Marlène RISSO
C.M.1	20	Nathalie CANTAREL
C.M.1/C.M.2	21	Maylis FRADET
Total du R.P.I.	146	



Retrouve à quel chiffre correspond chaque symbole en résolvant des calculs sur le thème Cowboys VS Bandits !

Attention ! C'est le calcul final pour battre les bandits.

$14 - \text{carrosse} = 8$	$7 + \text{bandit} = 15$
$\text{cheval} + 9 = 17$	$\text{bandit} - 5 = 9$
$\text{carrosse} + \text{cheval} =$	$\text{bandit} - \text{bandit} =$
$\text{carrosse} =$	$\text{cheval} =$
$\text{bandit} =$	$\text{bandit} =$



Voici le Maître Lee, grand sage ninja de la très célèbre **Ninja Academy**. Il est respecté et n'a pas perdu sa grande force et son expérience malgré l'âge !

Aide le Maître Lee à retrouver son shuriken, son inséparable arme, qu'il a caché dans ce labyrinthe. Attention c'est un entraînement, pense à bien esquiver les ninjas rouge et trouve la sortie !



ÉCOLE DE PUYBRUN

S pectacle de Noël et traditionnel goûter

Jeudi 19 décembre, les élèves de l'école de Puybrun ont assisté à la salle des Gardes à « *l'incroyables cadeau de Félicie* » présenté par la compagnie « *L'oreille sauvage* ». Les élèves de tous les âges ainsi que les adultes ont apprécié ce spectacle de qualité qui a su capter l'attention de tous.

Le lendemain, les enfants et le personnel éducatif se sont réunis pour le traditionnel goûter de Noël, un moment chaleureux attendu chaque année. Une délicate collation a été partagée par petits et grands, créant une atmosphère conviviale et festive. Les émotions étaient à leur comble car plusieurs surprises attendaient les enfants au pied du sapin ! En découvrant de jolis cadeaux pour les classes et pour la cour, les enfants ont laissé éclater leur joie !

Sortie au théâtre de l'Usine à Saint-Céré

Les CP et CE1 se sont rendus au théâtre de l'Usine pour assister au spectacle : « *Le petit chaperon rouge* » le jeudi 13 février.

Le jeudi 10 avril, ce fut le tour des maternelles d'aller voir un magnifique spectacle intitulé : « *La fabrique* », un spectacle de théâtre de papier et de musique présenté par la Compagnie « *Sans soucis* » qui mettait en évidence le temps qui passe et le monde qui bouge.

Visite de la bastide de Puybrun

Les CP et CE1 ont fait une visite ludique avec un guide du Pays d'Arts et d'histoire le vendredi 21 mars.

Carnaval à l'école

Le vendredi 11 avril a eu lieu la journée déguisée à l'école pour toutes les classes. Comme chaque année, les enfants ont su apprécier ce moment de convivialité qui s'est terminé par la dégustation de crêpes, gaufres, beignets et gâteaux préparés par les parents d'élèves.

Partenariats sportifs et avec la MAIF

Les CP et CE1 ont eu le plaisir de s'initier au handball grâce à l'intervention de Cléa du club de Saint-Céré. Ils ont également pratiqué une initiation au tennis grâce à l'intervention de Charles.

Les GS ont bénéficié d'un partenariat avec la MAIF : « *Apprendre la route en maternelle* », le but étant de favoriser la pratique du vélo et d'apprendre aux enfants

à circuler avec les autres usagers et de comprendre la nécessité de respecter les règles de sécurité grâce au matériel prêté par la MAIF.

Ecole du dehors

Chaque semaine, tout au long de l'année, les élèves de MS et de CE1 ont quitté les murs de l'école pour apprendre en plein air, au contact direct de leur environnement.

Le 3 avril, les enfants ont eu la chance de participer à une intervention menée par la fédération de chasse sur le thème des animaux de la forêt et leurs traces.

La pratique de l'école du dehors permet aux élèves de développer leur curiosité, leur sens de l'observation et leur bien-être. Par conséquent, cette expérience d'école en plein air a convaincu élèves et adultes si bien qu'elle est reconduite pour l'année scolaire 2025-2026 par les classes de GS et de CP.



Spectacle du RPI

Vendredi 23 mai à la salle des fêtes de Biars-sur-Cère, les élèves du RPI sont montés sur scène pour chanter en chœur avec les artistes professionnels Gilles et Jérôme Noël, les célèbres « jumeaux ». Ce projet musical fédérateur a été l'aboutissement de plusieurs mois de travail de mémorisation des chants dans chaque classe et d'un travail d'une semaine de répétitions (chant et scène) avec les artistes sur les 3 sites du RPI. Un moment riche en émotions qui restera gravé dans les mémoires des enfants et des adultes.

Rentrée 2025

Nous accueillons mesdames Christine ARCHAMBEAU, nouvelle directrice de l'école en charge de la classe de CE1 et Sandrine MAURIE, enseignante de PS. Nos collègues Régine PROENCA et Philippine BOUSTIE nous ont quittées en juillet 2025 pour poursuivre de nouvelles aventures professionnelles dans d'autres écoles.

Cross au plan d'eau de Tauriac.

Après quelques semaines de préparation, nous avons pu participer au cross autour du lac de Tauriac, avec la classe de CE1 ,CP et de GS de Puybrun, les écoles de Girac et Tauriac, les GS et MS de Biars, les CM de saint Laurent les Tours. Chacun a beaucoup donné pour rejoindre l'arrivée au mieux !!!! Merci beaucoup à tous les parents qui sont venus aider et ont participé à la réussite de cet événement. Un goûter à été offert, suivi d'un petit moment pour saluer les enfants les plus rapides de leur catégorie. Surtout bravo à TOUS les enfants !!!!

Espace Culturel

Toutes les deux semaines, les classes de l'école de Puybrun sont accueillies par les bénévoles de la bibliothèque. Les enfants participent à des ateliers pédagogiques, des lectures d'album leurs sont offertes, chaque enfant à la possibilité d'emprunter le livre de son choix. L'ensemble de l'équipe enseignante remercie l'investissement des bénévoles de la bibliothèque pour cet accueil régulier.



**Tous enfants de l'école de PUYBRUN
se joignent à tout le personnel éducatif
pour vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année !**

animaux

HORIZONTAL

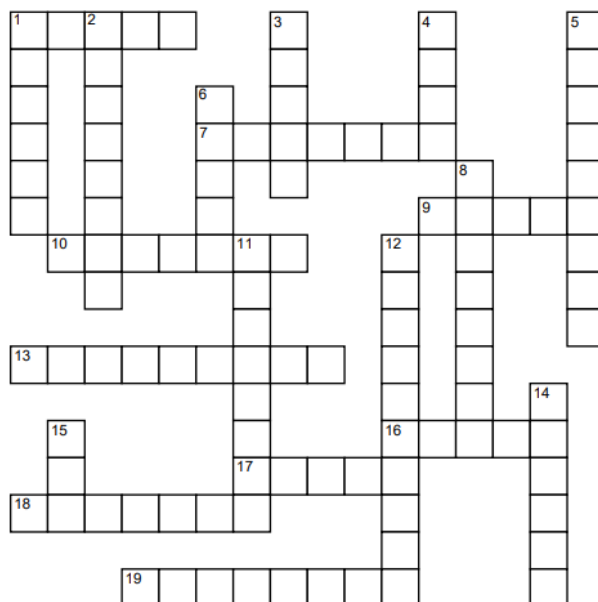
- 1) Crustacé qui a quatre paires de pattes et une grosse paire de pinces à l'avant.
- 7) Insecte qui produit du miel.
- 9) Oiseau qui dort le jour et chasse la nuit en se guidant aux sons.
- 10) Animal d'Asie qui a deux bosses sur le dos.
- 13) Reptile féroce qui peuple les lacs et les fleuves des pays chauds. Son corps est recouvert d'écailles.
- 16) Femelle du dindon.
- 17) Gros nounours noir et blanc qui vit en Chine.
- 18) Très grand animal qui vit dans la mer.
- 19) Poisson qui ressemble à un serpent.

VERTICAL

- 1) Animal qui a une queue plate et des pattes palmées.
- 2) Très grand oiseau qui a de longues pattes et qui court très vite mais ne vole pas.
- 3) Petit du cheval.
- 4) Femelle du sanglier.
- 5) Animal d'Australie qui avance en sautant. La femelle a une poche sur le ventre qui lui permet de garder son petit pendant plusieurs mois.
- 6) Rongeur presque aveugle qui vit sous terre.
- 8) Oiseau noir et blanc aux pattes palmées qui vit au pôle Nord.
- 11) Animal d'Afrique qui a des cornes recourbées et de longues pattes.
- 12) Chameau à une bosse qu'on rencontre dans les déserts chauds d'Afrique.
- 14) Grand poisson aux dents très pointues.
- 15) Gros serpent qui étouffe l'animal qu'il veut manger en le serrant très fort.



calulataupe.com



ANCIENS COMBATTANTS

PUYBRUN-TAURIAC

Notre association d'anciens combattants est heureuse d'accueillir 3 nouveaux adhérents : Mme Odette GRANGIER, Mlle Fanny MENTIÈRES et Mr Bernard LABROUSSE.

Nous leurs souhaitons la bienvenue.

Notre association compte à ce jour 40 adhérents sur l'ensemble des communes de Puybrun/Tauriac.

Par contre, nous avons une pensée pour ceux qui nous ont quitté cette année : Mr Jean PASTRÉ ; Mr Claude DUBLANGE ; Mme Lucienne DARNIS ; Mr Girard VEDRENNE ; Mr Georges DUFAU.

Nous avons constaté une légère baisse de fréquentation lors des cérémonies des 8 mai et 11 novembre. Il est important d'y être présent, afin de rendre hommage à toutes les personnes qui ont permis à la France de devenir libre lors de ces 2 grandes guerres.

Une exposition a eu lieu du 8 au 11 mai sur « *Résistance dans le Lot : des objets témoins* ».

Elle a débuté dans la salle de la mairie de Tauriac le 08 mai, puis à la salle des Gardes de Puybrun du 09 au 11 mai. Nous avons reçu sur la durée de l'exposition 620 visiteurs.

Nous remercions l'association de la Bastide de Puybrun, nos 2 municipalités, le musée de la résistance de Cahors et les 6 habitants de nos 2 communes pour les prêts d'objets mémoire. Mais également la LICRA de Périgueux pour son prêt sur les témoignages de lycéens suite à leurs visites dans des camps de concentration.

A l'issue de ces 2 cérémonies et après un verre de l'amitié offert par nos 2 communes, nous nous sommes retrouvés autour d'une table pour finaliser la journée :

- Le 8 mai « *Au Vieux Four* » aux 4 Routes du Lot, où nous étions 29 participants ;
- Le 11 novembre « *Au Beaulieu* » à Beaulieu, où nous étions 32 participants.

Nous vous donnons rendez-vous en 2026 et vous présentons nos meilleurs vœux.

Le bureau.



COMITÉ DES FÊTES

Encore une année où grâce à l'engagement de tous ces bénévoles, le comité des fêtes a pu animer le village de temps forts et conviviaux.

La 2^{ème} édition du repas champêtre était très attendue, nous avons affiché complet aux réservations. Cette grande fête qui réunit les Puybrunais est un moment intense pour tous les bénévoles et nous les remercions de leur dévouement.

Un grand merci également aux commerçants qui participent chaque année aux dons pour la tombola qui ravit les petits et les grands.

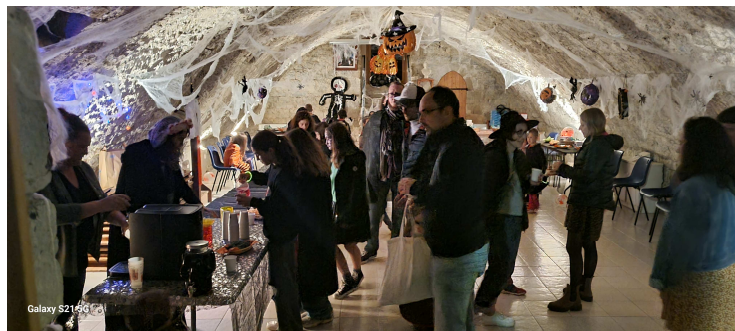
Enfin c'est grâce aux nombreux dons des habitants que nous avons pu constituer une belle réserve de vaisselle pour le service de ce repas.

Les bénévoles s'activent également le reste de l'année pour proposer des animations pour Halloween et lors du marché de Noël pour la plus grande joie des enfants de tous les âges !

En vous souhaitant une merveilleuse année 2026 !

Juliette AUDUBERT

Présidente du Comité des fêtes de Puybrun



LA BASTIDE DE PUYBRUN

Qui sommes-nous ? 59 adhérents curieux de l'histoire locale et plus précisément de celle de notre village et de ses alentours.

Que proposons-nous ?

- Des recherches dans les archives départementales pour ceux que ça intéresse.
- Des visites de lieux en rapport avec l'histoire locale.
- Des expositions.
- Des concerts.

Cette année 2025 a été particulièrement riche en événements de toutes sortes ; comme à l'accoutumée, janvier a vu se dérouler notre Assemblée Générale annuelle suivie du verre de l'amitié et où madame le maire et certains conseillers nous avaient fait l'honneur d'assister.

Les événements se sont ensuite enclenchés dans la convivialité et la bonne humeur !

Tout d'abord 4 conférences ont eu lieu dans l'année. Nous les organisons durant les mois d'hiver peu propices à des sorties et des visites extérieures.

- Le 8 février : "*La Vicomté de Turenne racontée par les pièces anciennes*".
- Le 1^{er} mars : "*Le passage de la Division Das Reich dans le Lot*".
- Le 22 novembre : "*1000 ans de batellerie sur la Dordogne*".
- Le 14 décembre : "*L'utilisation des épices au Moyen-Age et la naissance de la cuisine française au XVII^e siècle*".

Merci aux Puybrunaises et aux Puybrunais d'avoir été présents en nombre (une quarantaine en moyenne) à ces conférences qui se terminaient toutes par le partage du verre de l'amitié.



Dès les beaux jours nous avons repris nos sorties :

- Le 4 avril, nous étions plus de 70 au site martyr de Gabaudet pour une visite commentée et nous terminions l'après-midi par la découverte de l'Hôpital Beaulieu, vestiges d'une vaste abbaye cistercienne près d'Issendolus.
- Le 1^{er} juin, direction l'Aveyron pour découvrir l'extraordinaire château renaissance de Bournazel où nous avons partagé le repas au restaurant « Le Donjon ».
- Le 18 octobre, pique-nique à la salle des fêtes de Cavagnac où nous avons visité l'église et le château (propriété privée d'habitude fermée à la visite). Dans l'après-midi, découverte de l'émouvante église désaffectée de d'Aubiac et du musée de la noix de Saillac où nous terminions la journée autour d'un café/thé gourmand !

Sans oublier l'exposition " *Résistance dans le Lot : objets témoins* " qui s'est tenue les 8, 9, 10 et 11 mai d'abord à Tauriac puis à Puybrun. Constituée autour d'un prêt du Musée de la Résistance, de la Déportation et de la Libération de Cahors et aussi de nombreux prêts des habitants de notre village, cette exposition a connu un beau succès puisqu'environ 600 visiteurs se sont succédé ces 4 jours où nous n'étions ouvert que de 15 heures à 18 heures !

Le dimanche 27 avril, avait lieu à l'église un concert de la chorale « Accroche-Cœur » dirigée par Lola Calvet. Les 130 places à l'église étant prises d'assaut, il nous fallut rajouter une trentaine de chaises en urgence. Le concert se terminait sur le parvis de l'église avec la participation de tous dans une ambiance festive.

Sans oublier en septembre, notre présence sur le marché le dimanche 7 et les Journées Européennes du Patrimoine où nous faisons découvrir notre bastide le dimanche 14.

C'est une association dynamique qui termine cette année avec de nombreux projets pour 2026 qui verra le trentième anniversaire de sa fondation.

Nos activités sont ouvertes à tous (adhérents ou pas) selon les places disponibles et vous en serez tenus informés à travers "le Tambour" distribué dans les commerces.

Bonne année à tous.



LES DEUX ROUES DU COUSTALOU

Encore une fois l'année s'est passée dans la bonne humeur, riche de découvertes de la région à l'occasion des sorties proposées par les membres du club.

Passionnés et amoureux de nos belles machines, nous avons visité de magnifiques villages, des châteaux.

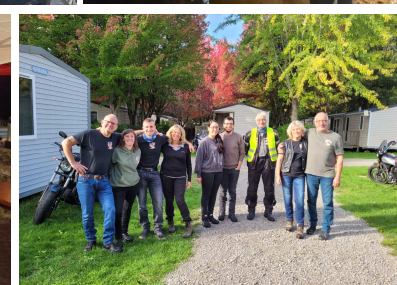
En juin, nous sommes allés voir des amis de Rivière sur Tarn pour leur rassemblement annuel, les motards y viennent de toute la France et peuvent profiter de superbes balades et visites sur tout le weekend.

Mme le Maire que nous remercions, nous a permis encore cette année de tenir la buvette à l'occasion du pique-nique de Puybrun, la soirée s'est déroulée dans une très bonne ambiance comme d'habitude.

Notre Assemblée Générale a eu lieu le 06 décembre 2025 à la Salle des Gardes de Puybrun nous avons évoqué le renouvellement du bureau, le bilan financier et moral et nous avons planifié les prochaines sorties et activités pour 2026.

Voici les sorties organisées en 2025 et quelques photos prises à ces occasions. Cela vous donnera peut être envie de nous rejoindre pour des balades conviviales et dans la sécurité d'un groupe qui prend soin de tous ses membres.

- 21 janvier : **Soirée bowling**
- 23 mars : **randonnée pédestre à Puybrun et ses environs**
- 23 mai : **Salon de la moto**
- 22 juin : **Château de Bonaguil (Lot-et-Garonne)**
- 20 juillet : **Châteaux en Dordogne**
- 16 août : **Journée pique-nique et canoë**
- 24 août : **Musée de Salviac (Lot)**
- 31 août : **Château de Bournazel (Aveyron)**
- 12 septembre : **Weekend association à Rivière sur Tarn**
- 08 novembre : **Soirée bowling**
- 09 novembre : **Visite du Salon de la moto à Limoges**



LES PÉTANQUEURS DU GRAND LAC

L'année 2025 a été marquée par une belle dynamique pour notre association.

Avec **sept nouvelles recrues**, le club comptait **20 licenciés** (15 vétérans, 4 actifs et 1 jeune). Ce résultat nous plaçait à la **3^e position en nombre de recrues** parmi les 21 clubs du Nord du Lot, et à la **17^e place en nombre total de joueurs**.

Malheureusement, plusieurs joueurs désireux de participer à des compétitions officielles vont quitter le club pour la saison 2026.

Activités et rencontres

Nos membres se sont retrouvés, comme chaque année, dans la bonne humeur pour des parties conviviales de pétanque, organisées **tous les mardis, jeudis, samedis et dimanches après-midi**.

Certains de nos joueurs ont également participé à des concours officiels.

Une rencontre amicale contre nos voisins de Bretenoux s'est terminée par une nette victoire de notre équipe. Une belle après-midi pour tous les participants. Merci à tous les joueurs présents ce jour là ; une mention particulière à Pierrot.

Toutefois, nous restons le seul club du Nord du Lot à ne pas avoir engagé d'équipe en championnat officiel.

Vie associative

- Le traditionnel repas annuel s'est tenu au restaurant *La Barbacanne* à Curemonte.
- Les membres de l'association, leurs conjoints, et quelques sympathisants se sont également retrouvés, courant juillet, pour un apéritif dînatoire et quelques parties de pétanque.
- L'assemblée générale s'est déroulée le **21 novembre 2025**, en présence de Madame le Maire, que nous remercions. Le bureau a été renouvelé à l'unanimité.
- Nous avons eu la joie de célébrer les 90 ans de notre doyen «Raymond BONNEVAL», toujours actif et engagé au sein du club, exemple de vitalité et de fidélité. Un bon moment de convivialité.

Nous adressons nos remerciements :

- À Madame le Maire et au conseil municipal pour la subvention accordée.

- Aux employés municipaux pour l'entretien du terrain.
- À tous les adhérents pour leur implication dans la vie du club, l'entretien du local et du terrain.
- À notre trésorière et notre correspondante pour leur engagement constant.

Hommage

Une pensée émue pour **Monsieur Girard VEDRENNE**, ancien licencié, qui nous a quittés cette année.

Vœux

Le club souhaite à tous les habitants de la commune une **bonne année 2026**, et invite celles et ceux désireux de venir partager la passion de la pétanque à nous rejoindre.



UNION SPORTIVE PUYBRUN-TAURIAC



Saison sportive, bilan financier et vie du club de l'USPT

La saison écoulée a été riche en satisfactions pour l'USPT, tant sur le plan sportif que sur le plan associatif.

Bilan sportif

Notre équipe réserve a réalisé une très belle saison, faisant preuve d'engagement, de régularité et d'un bel esprit collectif.

De son côté, l'équipe première a su préserver sa place et confirmer sa progression tout au long de l'année.

Cette saison a également été marquée par une avancée importante pour le développement du football féminin.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir une équipe féminine à huit, créée en entente avec le AFBB, témoignant de notre volonté de promouvoir la pratique du football pour toutes et tous.

Enfin, nous saluons le maintien de notre équipe vétérans, dont l'investissement et la fidélité aux couleurs du club participent pleinement à la dynamique et à l'identité de l'USPT.

Bilan financier

Sur le plan financier, le club présente un bilan positif, résultat d'une gestion sérieuse et de l'implication constante de ses bénévoles.

Nous tenons à adresser nos remerciements à nos nombreux sponsors, dont le soutien est essentiel à la vie du club, ainsi qu'aux municipalités pour leur accompagnement et appui fidèle.

Assemblée générale et nouveau Bureau

Lors de l'assemblée générale du 29 juin 2025, les adhérents ont procédé à l'élection d'un nouveau Bureau, composé comme suit :

Président : Laurent Vitet

Vice-présidents : Christophe Rivière
et Matthieu Rodriguez

Secrétaires : Pierre Unal, Kelia oubreyrie
et Pauline Rivière

Trésoriers : Jérémy Mamy

Ce nouveau Bureau s'engage à poursuivre le développement du club dans un esprit de continuité, de convivialité et d'ambition sportive.

80 ans du club

Enfin, l'USPT aura le plaisir de célébrer cette année ses 80 ans d'existence.

À cette occasion, le club lance une invitation à l'ensemble des habitants, anciens licenciés, supporters et partenaires pour un moment festif organisé le week-end du 11-12 juillet 2026.

Un rendez-vous convivial et symbolique pour célébrer l'histoire, les valeurs et l'avenir du club.



LA FRATERNELLE SAINT-HUBERT

Composition du bureau

- **Président** : Régis TROUILLET
- **Vice-président** : Serge JAMMES
- **Secrétaire** : Luc CODEVELLES
- **Trésorier** : Richard BROUSSE

Nous comptons à ce jour 15 adhérents fidèles à notre association, chiffre en légère baisse.
Le prix de la cotisation reste maintenu à 50 euros.

Ce sont toujours onze chevreuils que nous pouvons prélever sur les coteaux où vit une belle population de ce petit cervidé.

Les sangliers sont de plus en plus présents, nous permettant d'organiser régulièrement de belles chasses.

Malheureusement le petit gibier se fait de plus en plus rare malgré des efforts de repeuplement, notamment sur le lièvre cette année.

La bécasse reste le seul gibier migrateur que l'on peut chasser tout au long de l'automne et de l'hiver sur la commune, offrant aux chiens des occasions de démontrer leurs qualités.

Pour les dates de nos prochaines manifestations, nous vous donnons rendez-vous dans les futurs numéros du « Tambour ».

Nous vous espérons toujours aussi nombreux à venir partager avec nous ces moments de convivialité.

Bonne année à tous.

Le Bureau.



RÉPONSES DES JEUX DES ENFANTS



ASSOCIATION DE PÊCHE

AAPPMA DE CARENNAC-PUYBRUN-TAURIAC

EXERCICE 2025

Cartes vendues	2021	2022	2023	2024	2025
Majeures interfédérales	63	53	58	51	52
Majeures	24	20	13	15	19
Cartes « découverte femme »	27	1	3	4	3
Cartes « vacances »	-	-	-	-	-
Cartes « personnes mineures »	8	12	11	13	12
Cartes « découverte moins de 12 ans »	11	13	17	38	20
Cartes « journalières »	25	25	17	19	21
Cartes « hebdomadaires »	17	15	10	15	11
Total	155	139	129	157	137

EMPOISSONNEMENT 2025

Celui-ci devrait avoir lieu entre décembre 2025 et janvier 2026, les poissons seront répartis entre le plan d'eau de Tauriac et la Dordogne.

- Brochets de plus de 50 cm : 50kg
- Gardons et rotengles : 100kg
- Sandres : 20 kg
- Alevins de truites Fario : 5000 u

soit un budget de 2445€

Un grand merci aux municipalités de Carennac, Puybrun, Tauriac qui participent par leur subvention à l'achat des poissons.



Mise à l'eau des truitelles



Perches et black-bass 2024



La pêche en famille !

MANIFESTATIONS 2025

L'AAPPMA a organisé un concours de pêche le dimanche 13 juillet 2025 au plan d'eau de Tauriac. Régionaux et vacanciers se sont inscrits de bon matin et une quarantaine de pêcheurs d'âges divers ont concouru.

Le beau temps était au rendez-vous et une ambiance chaleureuse a animé cette matinée d'été. Quelques belles prises, ainsi que des truites arc-en-ciel lâchées dans le plan d'eau ont fait le bonheur de certains compétiteurs.

Après la remise des prix, l'ensemble des participants a été doté de lots.

Le pot de l'amitié a conclu cette manifestation vers 13 heures et a permis des échanges générationnels enrichissants.

Marchés d'été de Tauriac

Fidèle de cette belle manifestation, l'AAPPMA a participé le mercredi 2 juillet, par la tenue de la buvette au marché d'été de Tauriac. Météo idéale.

TRAVAUX ET ENTRETIEN SUR LA DORDOGNE

RESTAURATION DU SEUIL DE CARENNAC

Ce dossier concernant les travaux de restauration de la chaussée est toujours au stade administratif mais progresse. On peut espérer un démarrage des travaux en 2026. Le retard est dû à la circulation du dossier auprès des différentes administrations et décideurs.

Ce dossier est géré avec l'application et sérieux par le SMDMCA.



Seuil de Carennac

PROJET LIFE

Les travaux de restauration de la couasne de Cabrette, initialement prévus en 2025 ont pris du retard mais devraient également démarrer en 2026.

BRAS DE TAURIAC

Des représentants de l'AAPPMA ont également participé à la réunion du 10 septembre 2025.

Celle-ci avait pour sujet la prise d'eau au bras de Tauriac. Cet ouvrage constitue le point d'alimentation du bras dont la fonction essentielle est d'alimenter le plan d'eau de la base de loisirs du Mas de la Croux à Tauriac.

Actuellement ce bras nécessite des interventions régulières d'entretien qui génèrent surtout des demandes d'autorisation, longues en procédures. Le but de la réunion était de réfléchir ensemble, avec les services de l'état, sur les solutions pérennes qui pourraient s'appliquer sur l'ouvrage ou sur le déplacement de celui-ci. Limiter la récurrence des interventions d'entretien est un dossier qui exigera d'autres réunions de travail...



Le Moulin de l'Hermitage

LE SAVIEZ-VOUS ?

LA PÊCHE ÉLECTRIQUE OU ÉLECTRO-PÊCHE

OBJECTIF

Étudier, compter, mesurer, déterminer les espèces de poissons présentes dans nos rivières et cours d'eau. C'est l'OFB (office français de biodiversité) qui est chargé, le plus souvent, de cette tâche. Cette année, une électro-pêche s'est déroulée le 26 août aux abords du Pont de Carennac. La fédération de pêche du Lot avait également organisé ce type de comptage mais sur le bras de la Dordogne sous la palissade de Carennac le 2 juillet de cette année.



Fédération de pêche du Lot à Carennac

DEROULEMENT DE L'OPERATION

Un secteur du cours d'eau est déterminé avant l'opération. Une équipe est formée qui œuvrera dans le cours d'eau. Elle sera munie d'électrodes et d'épuisette pour la capture. Une autre équipe récupérera les prises pour analyse sur les berges. Les poissons sont étourdis par le courant électrique et remontent en surface vivants.

Le lieu choisi est souvent le même chaque année, le prélèvement suit un protocole très précis afin d'obtenir des résultats et des données comparables avec les années précédentes.

Les poissons « pêchés » sont ainsi transférés vers l'atelier de biométrie, pour être comptés, regroupés par espèces. Ils sont mesurés et pesés.

Les données récoltées détermineront précisément l'état des populations de poisson dans la rivière. Elles permettront d'appréhender les effets des mesures réglementaires mise en place en faveur des espèces.

Exemples : taille minimale à respecter, nombre de prise par espèce.

Une fois examinés, les poissons sont remis à l'eau vivants



L'équipe de l'OFB



HISTOGRAMME

DES CAPTURES 2024

Qualité de l'eau
et
de la population piscicole
correctes

Numéro d'opération : 93417		Code de la station : 05061500						
Date d'opération : 29/08/2024 09:00		Nom de la station : La Dordogne à Carennac						
Protocole de pêche : Pêche partielle par points (grand milieu)								
Objectifs de pêche : RCS – Réseau de Contrôle de Surveillance, RHP – Réseau Hydrobiologique Piscicole								
Niveau de validation : Validé niveau 1		Code du point : 501						
Niveau de qualification : Correcte		Libellé du point : Dordogne à Carennac (station nouvelle RHP)						
Surface prospectée : 1250.00 m² Temps total de pêche : 66 min		Effectif par type de point		Densité numérique par hectare*	% de l'effectif*	Poids (g)*	Densité pondérale par hectare *	% du poids*
Espèces		Standards	Points complément aires					
Able de Heckel	1			0.1	2			0.0
Ablette	12			1.0	14			0.2
Anguille européenne	3			0.3	865			12.1
Barbeau fluviatile	38			3.2	106			1.5
Brème bordelière	3			0.3	13			0.2
Brème commune	1			0.1	3			0.0
Chevaine	69			5.9	2705			37.7
Ecrevisse américaine	1			0.1	14			0.2
Gardon	31			2.6	777			10.8
Goujon indéterminé (Gobio)	227			19.4	1390			19.4
Grémille	1			0.1	55			0.8
Loche franche	18			1.5	38			0.5
Perche	2			0.2	42			0.6
Perche soleil	3			0.3	18			0.3
Truite de rivière	5			0.4	341			4.8
Vairon indéterminé (Phoxinus)	728			62.1	650			9.1
Vandoise rostrée	29			2.5	134			1.9
Total :	1172			100.0	7167			100.0

* calculé à partir des points standards

A noter : les cartes de pêche peuvent être retirées aux points de vente suivants :

Ets Teulière Z.A. de Bilhac - Secrétariat de la mairie de Carennac - Les offices de tourisme - Mairie de Puybrun
Epicerie Le comptoir des Elfes à Puybrun - Camping de l'Eau Vive à Carennac

Le Président
Jean-Paul SALAMAGNE

Le Trésorier
Alain DELPY

Le Secrétaire
Daniel POGGIOLI

Épicerie Multi-services	LE COMPTOIR DES ELFES Delphine et Xavier BERNERON	444, rue Nationale ☎ : 05.65.34.97.44
Boucherie Charcuterie Épicerie	BOUCHERIE - CHARCUTERIE MAZET Sébastien MAZET	380, rue Nationale ☎ : 06.87.53.99.32
	BOUCHERIE RIVIÈRE Dominique RIVIÈRE	219, rue Nationale ☎ : 05.65.38.53.14
Boulangeries Pâtisseries	AU FOURNIL D'ANTAN Olivier POMPIER	278, rue Nationale ☎ : 05.65.38.60.19
	L'ÉTAL GOURMAND Franck et Violetta TRÉBOSC	60, Place Grande ☎ : 05.65.38.47.91
Cave à Vins	LA CAVE DE LA BASTIDE Loïc LAVERGNE	65, Z.A. Domaine de Lafon ☎ : 05.65.38.67.98 - Fax : 05.65.10.93.10 @mail : lacavedelabastide@live.fr
Hôtel Restaurants	HÔTEL RESTAURANT DES ARTS Christine et Stéphane	50, Place Grande - ☎ : 05.65.38.67.65 www.hoteldesarts-puybrun.com
	Le 1987 Elodie BAC	434, rue Nationale - ☎ : 05.65.34.55.28 www.instagram.com/_le_1987_
Coiffure Beauté	IMAGIN'R - Salon de coiffure Ghislaine FRANÇOIS	302, rue Nationale ☎ : 05.65.38.42.29
	SECRETS DE BEAUTÉ - Institut de Beauté Amélie PIGANOL	30, Place Grande ☎ : 05.65.33.72.41
Médecin	Docteur Michel ALIBERT Le mercredi et 1 samedi par mois	100, Place Grande ☎ : 05.65.32.84.61 / 06.89.34.24.79
Infirmières	Isabelle BAZIRE Jessica CAMPDORAS - RAGON	100, Place Grande ☎ : 06.61.58.43.48
Pharmacie	PHARMACIE DE PUYBRUN Catherine BESSE	70, Place Grande ☎ : 05.65.11.48.24
Réflexologie plantaire	Jean-François BAZIRE	100, Place Grande ☎ : 07.77.37.92.21
Salle Bien-être	ZEN EN CORPS Pilâtes - Yoga Stretching/ relaxation - Gym douce	193, rue des Arts ☎ : 06.85.22.73.95
Brocante	BROCANTE - ANTIQUITÉS Exposition peintures	185, rue Nationale ☎ : 05.65.38.68.07
Camping	CAMPING DE LA SOLE M. et Mme BOUTTIER	360, route de La Sole ☎ : 05.65.38.52.37 - 06.28.04.18.57 @mail : camping.la.sole@wanadoo.fr www.la-sole.com
Gardiennage Camping-cars Caravanes	GARDIENNAGE DORDOGNE 46	La Métairie de l'Abbé ☎ : 05.82.17.82.16 ou 09.63.62.76.78 @mail : gardiennage46@orange.fr
Ingénierie	THIOT INGENIERIE Ingénierie - Bureaux d'Etudes (industries)	830, rue Nationale
Informatique	I2 INFO Création de site Internet - Référencement Google Communauté management	☎ : 06.27.17.66.00 contact@i2-info.fr

Artisanat d'Art	LOUIS CARTON Créations en carton	600, rue Nationale ☎ : 06.85.08.29.01 www.louis-carton.com www.instagram.com/louiscarton_helenebailly
	LA PORCELAINE PARSYLVE Créations originales - personnalisation d'objets...	493, route des Granjous ☎ : 06.70.90.81.33 email : laporcelaineparsylve@orange.fr
Protection incendie - alarme	Benjamin FOURCIN - Micro entreprise Protection incendie et alarme	293, rue des Amandiers ☎ : 06.82.35.96.87 Severine.cleplak@laposte.net
Carrosserie Station de Lavage	Carrosserie Thierry BOURGEADE	130, Z.A. Domaine de Lafon ☎ : 05.65.40.51.08
Décorateur véhicules et enseignes	ENSEIGNES & ADHÉSIFS Hervé ANKLEWIEZ	☎ : 06.65.27.90.62 www.facebook.com/publicite.lot46 ou Enseignes & Adhésifs
Ferronnier d'Art	Philippe LAFAGE	70, Z.A. Domaine de Lafon ☎ : 05.65.10.78.40
Entretien Parcs et Jardins	Query Jardins Pascal COURBET	519, route de chapou ☎ : 06.30.53.48.13 query.jardins@gmail.com
Marbrerie	CLARE Pompes Funèbres Matbrerie funéraires - fleurs	55, Z.A. Domaine de Lafon www.clare.fr ☎ : 05.65.10.90.26 - Fax : 05.65.10.93.16
Habitat	E.C.H. PLANS Etude et Conception Habitat	54, route des Prats Sud ☎ : 07.82.36.36.29 ech-plans@orange.fr
Construction	GT CONSTRUCTION Gaël TAVARES	35, les Vignes du Pédant ☎ : 06.81.66.49.43 - 05.65.34.90.96 @mail : tavaresgael@hotmail.fr
Menuiserie	BC TRAVAUX - Constantin BAICUS Menuiserie-placo	59, route de Lagane ☎ : 06.84.93.78.23 @mail : baicus_claudiu@yahoo.fr www.facebook.com/BCTravaux46
	MENUISERIE Eric FERRIÉ Charpente Escaliers - Fabrication et pose	140, Camp Pondhut ☎ : 06.75.69.81.12 - 05.65.38.25.90 HR @mail : menuiserie.ferrie@orange.fr
Plaquistes	Eurl F.T. Plaquiste. - Florent TOCABEN Plaquiste - Agencement - Isolation	60, Place Grande ☎ : 06.30.56.04.22 @mail : ftp.pro@orange.fr
Plomberie Chauffage - Elec.	MCP Aménagement Intérieur - Plaquiste - Peintre Revêtement sol & mur - Salle de Bain & Cuisine	460, Les Fourques ☎ : 06.75.32.52.11 @mail : m_cousin@orange.fr
	DUPUIS Arnaud	425, rue Nationale ☎ : 06.10.49.47.50
Electricité	ASE Stéphane ALRIVIE	560, rue de Couderc ☎ : 06.89.74.36.74
	S.A.R.L. Electro-Plus Electricité générale	Z.A. Domaine de Lafon ☎ : 05.65.38.57.63 - Fax : 05.65.38.68.29
Peinture - Déco.	Bruno LOISIER	Puybrun ☎ : 05.65.40.76.49 - 06.42.55.87.01
	Christophe ESPALIEU Artisan Peintre	Les Prats Nord - Route de la Gare ☎ : 06.76.69.42.88

Pounti Auvergnat

Pour 6 personnes



1 - Commencez par nettoyer les blettes : séparez les côtes des feuilles et hachez-les finement.

Ensuite, émincez les oignons et l'ail.

Coupez la poitrine fumée en petits dés.

2 - Dans un saladier, mélangez la farine avec du sel et du poivre.

Ajoutez-y ensuite les œufs un à un, tout en fouettant pour éviter les grumeaux.

Verser progressivement le lait pour obtenir une pâte homogène.

3 - Intégrer dans cette préparation les blettes, oignons, ail, persil hachés et la poitrine fumée. Mélangez bien l'ensemble.

4 - Dénoyautez si nécessaire vos pruneaux puis incorporez-les délicatement à la préparation.

5 - Versez la préparation dans un moule à cake préalablement beurré et enfournez dans un four préchauffé à 180°C pendant environ 1 heure et 15 minutes.

Vérifiez la cuisson avec la pointe d'un couteau : elle doit ressortir propre lorsque le pounti est cuit.

Ingrédients



500gr de blette



100gr de pruneaux dénoyautés



150 gr de farine



4 oeufs



20cl de lait entier



2 oignons jaunes



2 gousses d'ail



persil plat



200gr de poitrine de porc fumée ou lardons



poivre / sel